

Communications municipales N° 4-2024

Période du 1^{er} août au 31 octobre 2024

➤ La Municipalité informe que :

- La Fête nationale suisse s'est déroulée dans un esprit festif avec des ateliers, animations et discours tenus au Centre de Prilly. Il s'agit de la première célébration, depuis la décision municipale de changer la date et le lieu de cette importante commémoration.
- A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la Bibliothèque, un programme varié et rassembleur proposant de nombreuses animations de septembre à décembre a été organisé. Le 7 septembre a marqué le début des festivités « la Bibliothèque en Fête ». Le programme est toujours consultable sur le site internet de la Ville.
- La manifestation Cap sur l'ouest organisée sous l'égide de la Préfecture, a eu lieu le 22 septembre 2024. Diverses animations ont été proposées lors de cette 6^{ème} édition, dans les 8 communes du district et à Prilly à la place du Collège Centre et le long de la route de Cossonay.
- Au vu de la fin des travaux et des dernières factures rentrées, la Municipalité a pu clore les préavis suivants avec les résultats décrits :

Préavis n°20-2017 sollicitant un crédit de CHF 180'000.- pour la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des mesures infrastructurelles des Projets d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM), intégrant des infrastructures pour le stationnement des vélos (CHF 175'000.-) et l'installation de stations de gonflage vélos en libre-service (CHF 5'000.-),

- Crédit accordé : CHF 180'000.-
- Crédit dépensé : CHF 159'714.59
- Subventions reçues : CHF 88'500.-
- Différence : CHF 20'285.41
- Raisons : Certains emplacements n'ont finalement pas été réalisés dans ce préavis car nous aurions dépassé le crédit accordé. Un second préavis soumis au vote le 11 novembre vise à compléter les aménagements cyclables par des emplacements supplémentaires.

Préavis n°05-2021 sollicitant un crédit de CHF 740'000.- destiné à l'entretien de la structure routière en 2021

- Crédit accordé : CHF 740'000.-
- Crédit dépensé : CHF 680'936.04
- Subventions reçues : CHF 36'285.-
- Autres recettes : CHF 20'000.-
- Différence : CHF 59'063.96
- Raisons : Les travaux routiers à l'Avenue de la Confrérie ont été partiellement pris en charge par le service de l'eau de la Ville de Lausanne et leur assurance.

Préavis n°06-2021 sollicitant un crédit de CHF 610'000.- destiné à la requalification de la route des Flumaux dans sa partie inférieure, première étape

- Crédit accordé : CHF 610'000.-
- Crédit dépensé : CHF 383'491.93
- Recettes : CHF 82'635.25
- Différence : CHF 226'508.07
- Raisons : le montant dans le préavis était avant les soumissions qui se sont révélées inférieures aux estimations, de même que les travaux sur les réseaux. Enfin, il n'y a pas eu de divers et imprévus qui n'ont donc pas été dépensés.

Préavis n°04-2022 sollicitant un crédit de CHF 435'000.– destiné à l'entretien de la structure routière en 2022

- Crédit accordé : CHF 435'000.–
- Crédit dépensé : CHF 369'140.72
- Différence : CHF 65'859.28
- Raisons : le réaménagement du chemin de la Cure a coûté moins cher que prévu, de même que le sentier de Corminjoz. Enfin, ici également les divers et imprévus n'ont pas été nécessaires.

Préavis n°08-2022 sollicitant un crédit de CHF 335'000.- destiné à la mise en séparatif des collecteurs du bassin versant « Rochelle-Platane »

- Crédit accordé : CHF 335'000.–
- Crédit dépensé : CHF 349'572.00
- Différence : CHF 14'572.–
- Raison : les travaux ont été un peu plus complexes que prévus et la coordination avec les projets privés a également posé quelques soucis. Au final, ce préavis se termine avec un léger dépassement d'un peu moins de CHF 15'000. Le préavis 17-2021 amendé par le Conseil donne une marge de tolérance de CHF 50'000 de dépassement pour les projets avant de demander un crédit complémentaire, raison pour laquelle le présent dépassement est communiqué simplement ici.

Préavis n°07-2019 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 20'500.- destiné à la mise en place d'un géoportail communal

- Crédit accordé : CHF 20'500.–
- Crédit dépensé : CHF 16'155.–
- Différence : CHF 4'345.–
- Raisons : L'infrastructure a coûté moins cher que prévu.

Préavis n°20-2021 sollicitant un crédit de CHF 332'000.– destiné au remplacement et à l'acquisition de véhicules de voirie pour l'année 2022

- Crédit accordé : CHF 332'000.–
- Crédit dépensé : CHF 315'893.05
- Différence : CHF 16'106.95
- Raisons : Certains équipements ont été un peu moins cher que prévu et la revente de l'ancien véhicule vient en déduction des charges totales.

➤ **Au sein du personnel :**

Départs

- Sarah Vergères, 18.5%, Animatrice
- Laurence Ospel, 90%, Chef de service - RH

Engagements

- Cristelle Schürch, 50%, Educatrice
- Cecilia Galindo, 70%, Chargée de projets - C&I
- Magda Batkowska, 40%, Intendante – ENF
- Didier Lièvre, 100%, Chef d'équipe Voirie
- Lesley Weigle, 100%, Technicienne support - IFT

➤ **Nonagénnaire :**

La Municipalité a livré les traditionnels cadeaux à l'occasion des 90 ans de Madame Denise Vuadens, le 20 septembre 2024.

➤ **La Municipalité a notamment participé à/au :**

- La 11ème édition du Tournoi de Pétanque, le 24 août 2024
- La journée des villes suisses, les 29 et 30 août 2024
- La conférence de lancement pour "Ouest Rénovent" du SDOL, le 9 septembre 2024
- L'inauguration de l'extension du poste de Police d'Ecublens, le 19 septembre 2024
- Renouvellement du label "Commune en Santé" d'Ecublens, le 5 octobre 2024
- L'assemblée générale ordinaire de Lausanne Région, le 9 octobre 2024
- L'inauguration du plus grand bâtiment des arts du cirque de Suisse, organisée par l'école du cirque, le 10 octobre 2024
- L'installation de la nouvelle pasteurie, le 13 octobre 2024
- L'assemblée générale du FC Prilly-Sports, le 30 octobre 2024
- L'atelier et démarche participative de région Lausanne, le 31 octobre 2024

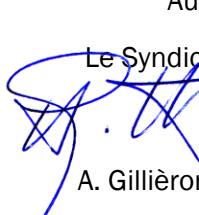
➤ **Statistique des habitants**

	31.07.2024	31.10.2024
Total	12'683	12'872
Suisses	7'092	7'123
Etrangers	5'591	5'749
En résidence secondaire (hors total)	237	239

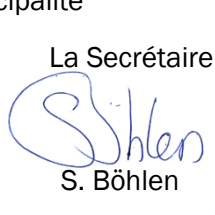
Le corps électoral communal au 31 octobre 2024 se monte à 8'166 personnes.

Prilly, le 4 novembre 2024

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

A. Gillieron



La Secrétaire

S. Böhlen